

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 28 octobre 2025

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : N° **20251028BG**

Cette annonce a été mise en ligne le **28/10/2025** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **CALVADOS**



P. FEREY

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : CLOS MARGOT

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1.000 €

Siège social : 1 Bis Impasse André CHAPRON

14000 CAEN

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 27 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

OBJET : la société a pour objet

- la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;
- les prêts financiers et avances de trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur ;
- l'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou d'édification de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que tous droits immobiliers ;
- l'aménagement, la gestion, la mise en valeur, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de ces immeubles, biens et droits, directement ou par toutes autres modalités.
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.
 - L'aménagement foncier, location ou autrement de biens immobiliers, que la Société se propose d'acquérir,

DUREE : 99 ans

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €

GERANCE : Monsieur Philippe GIRAUD DEMEURANT 1 Bis Impasse André CHAPRON – 14000 CAEN

CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la gérance, à l'exception des cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant. Les parts sont librement cessibles au profit des associés ou du conjoint de l'un deux

IMMATRICULATION : au RCS de Caen